



indemnisation d'un accident

Par **christophe d**, le **12/07/2019** à **13:22**

bonjour a vous j'ai eu en 1977 un accident de la route du a un tier mes paren ont ressus une indemnisation de la par des assurance uap un cheque a mon non ma etai donner mais par la suite j'ai su que se cheque etais pour une consiliation entre parti sur reserve (je ne sais pas se que sa veut dire)j'ai etais declarais geris de mes blessur sous reserve de complication or voila les complication sont la que puit je faire pour toucher d'eventuel indemniter pour me soigner je ne reside plus dans mon departemen de naisance et n'ai pas de dossier de cette acciden en ma possetion